

Lettres Patentes
 De Charles Sixte aîné
 et Lieutenant du Roy de France

SOUS faire ouvrir 3000 marcs
 d'argent en deniers blancs
 de la loy et du poid
 mentionne sur le pied
 de monnoye troisantieme

Le 25 Janvier 1556.

Charles aîné fils et
 Lieutenant du Roy de France
 Duc de Normandie et d'Aquitaine
 de Viennois et non amerc
 fcaux les generaux maîtres

Des monnoyes de S. M. Salu
et dilection comme naguere
pour la tres grande et lamenteuse
et complainte qui en venue
a notre connoissance pour cause
des monnoyes qui estoient si
affoibles et pour le bien et le
proffit de tout le peuple lequel
nous desirons de tout notre cuer
par tres grande bonne delibere
et conseil eussions ordonne
et a tout mande par nos lettres
quel'on fin faire et ouvrir bonne
et forte monnoye, et icelle monnoye
n'ait par este ne encore soit
agreable quel peuple pour quoy
nous n'avons pu ne ne pouvons
encore trouver si tres grande
et bonne finance comme il
nous convenoit supporter n'y
maintenir a payer les gages
et armes que nous avons

plusieurs parties pour la tuition
 et deffense dudit royaume lesquelles
 gens par deffault de payement se
 pouvoient departir et eun en aller
 pourquoy ledit royaume ou partie
 pouvoit estre en plus grand peril
 et doute que il n'en si sur ce
 n'estoit briefvement pourueu de
 bon remede nous vous mandons
 et etroittement enjoignons que
 tantost et sans delay ces lettres
 vües toutes excusations cessans
 la somme de trois mil marc
 d'argent ou environ, laquelle
 vous sera baillee et lurree
 de par nous vous faites faire
 et ouvrir en deniers blancs a
 trois deniers blancs a trois
 deniers de loy et de neuf sols
 quatre deniers et demy de
 pain au marc de Paris
 en ouvrant sur le pied de

un moye de s'oustantier et
celz ensemble comme ceun
quel'on faisoit parauant, si garder
si cher comme vous doutez
encore nostre indignation que ce
foit faite tantost et sans delay
ce se faire et a chacun de vous
donna pouuoir autorite Et
mandement special par la tenneur
de ce presenté, donne' a Paris
le 25. janvier lan de grace 1356.
Jours le seel du chastelee de
Paris en l'absence du grand.